



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 46 - Rénovation énergétique des bâtiments municipaux – Demande de financement dans le cadre du Fonds vert

Le neuf juin 2023, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le deux juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme GALLAND, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. EMERIAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. BARON a donné procuration à Mme LEGRAIS-OZBERK
Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Rénovation énergétique des bâtiments municipaux – Demande de financement dans le cadre du Fonds vert

EXPOSÉ

Depuis plusieurs années, la Ville est inscrite dans une politique de maîtrise énergétique. En 2011, la Ville a réalisé une chaufferie bois et un réseau de chaleur urbain raccordé en 2018 à une centrale solaire thermique. Ce couplage unique en France inscrit pleinement la ville dans une démarche environnementale vertueuse.

En complément, la Ville a mené des actions de rénovation énergétique sur les bâtiments municipaux :

- 1) Gymnase de la Ville aux Roses : rénovation énergétique en 2013 et 2019 avec l'isolation par l'extérieur, toiture, changement de bardage,
- 2) L'Hôtel de Ville : changement de menuiseries en 2016 et isolation en 2022,
- 3) Les écoles Viaud-Terrasses, Cadou et Monet : remplacement des menuiseries et de fenêtre de toit.
- 4) Fusion des écoles Viaud-Terrasses : travaux d'isolations thermiques et acoustiques par abaissement de plafonds en 2018.

Aussi, la Ville de Châteaubriant a décidé de poursuivre ses actions en effectuant des audits énergétiques dans 14 des 15 bâtiments municipaux assujettis au décret tertiaire. Ces diagnostics énergétiques permettent de définir une date de référence et d'élaborer un plan pluriannuel de travaux.

Le dispositif de subventionnement dans le cadre du Fonds vert intervient à hauteur maximum de 80 % pour les travaux qui permettent de réduire de plus de 30 % les consommations énergétiques par rapport à une année de référence N-1 à la date du diagnostic.

Aussi sur ces 14 bâtiments, 8 d'entre eux sont éligibles au Fonds vert et sont inscrits dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux :

- Le groupe scolaire Viaud
- Le groupe scolaire Monet
- Le groupe scolaire René Guy Cadou
- La salle des arts martiaux
- La halle de Tennis
- La mairie
- Le centre technique municipal
- Le théâtre de Verre

Pour les 6 autres bâtiments, le diagnostic a établi une performance énergétique satisfaisante. Toutefois, la marge de réduction de la consommation énergétique ne répond pas aux exigences du dispositif de subventionnement.

Ainsi, il vous est proposé de déposer une première demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds vert, qui prévoit, dans son axe 1, des aides en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette demande de subvention concernera dans un premier temps les groupes scolaires de Monet et de Viaud Terrasses pour un montant global de travaux de 241 000 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Rénovation énergétique des bâtiments :			
<u>Groupe Scolaire Monet :</u>		<u>ETAT :</u>	
Remplacement des luminaires par du LED	22 000 €	• Fonds Vert :	
Isolation de la toiture de la maternelle	64 000 €	Axe 1 - Rénovation énergétique des	192 800 €
Isolation du site par l'extérieur	125 000 €	bâtiments publics.....	
<u>Groupe Scolaire Viaud Terrasses :</u>		Autofinancement.....	48 200 €
Mise en place d'une régulation sur les VMC	1 000 €		
Isolation du vide sanitaire sous la cantine	10 000 €		
Remplacement de la chaudière de la cantine	19 000 €		
TOTAL	241 000 €	TOTAL	241 000 €

D É C I S I O N

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) De déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds vert – AXE 1 – Renforcer la performance environnementale avec une première action sur les groupes scolaire de Monet et Viaud-Terrasses, afin de poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments municipaux ;
- 2) D'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à prendre toutes dispositions et signer tout acte ou document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 9 juin 2023

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230613-13-DE

Acte certifié exécutoire La secrétaire de séance,

Réception par le Préfet : 13-06-2023

Publication le : 13-06-2023

Le Maire,
Alain HUNAUT



Ilona HEBERT



Le Maire,

Alain HUNAUT